



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 2/04/2025



ID : 095-219506128-20250324-DEL17032025-DE

N° 17.03.2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil Municipal en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Maire,

Date de convocation :
12 mars 2025

Etaient présents :

Date d'affichage :
12 mars 2025

Monsieur ROMERO, Madame DE OLIVEIRA, Monsieur KOVAC, Madame RODRIGUES,
Monsieur CHARPENTIER, Madame CABRERA,

Madame LE MILLOUR, Madame DA CRUZ, Madame JAKIC, Conseillers Municipaux délégués

Nombre de
conseillers :

Monsieur JANIVEL, Monsieur INDIANA, Madame THEMIOT, Monsieur SAINTE BEUVE,
Madame TOURBEZ, Monsieur LUNAZZI, Monsieur PEIRE, Conseillers Municipaux

♦ En exercice : 26

Formant la majorité des membres en exercice

♦ Présents : 17

♦ Votants : 25

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur CHOCHOIS a donné pouvoir à Monsieur INDIANA
Madame DOS RAMOS a donné pouvoir à Madame DE OLIVEIRA
Madame AMBERT a donné pouvoir à Madame JAKIC
Madame MATHURINA a donné pouvoir à Monsieur JANIVEL
Monsieur ESNEE a donné pouvoir à Monsieur LE MAIRE
Madame MARCHANDISE a donné pouvoir à Monsieur ROMERO
Madame TESSON a donné pouvoir à Monsieur SAINTE BEUVE
Madame GALTIE a donné pouvoir à Monsieur PEIRE

Absente excusée :

Madame HAFED

Secrétaires de séance :

Madame LE MILLOUR et Monsieur LUNAZZI

Jurés d'assises pour l'année 2026

RAPPORTEUR : Monsieur LE MAIRE

VU la loi n° 78-788 du 28 juillet 1978 portant réforme de la procédure pénale sur la police judiciaire et le jury d'assises ;

VU le décret n° 2002-195 du 11 février 2002 modifiant le code de procédure pénale et relatif aux listes spéciales des jurés suppléants ;

VU l'arrêté du 12 mars 2004 modifiant le code de procédure pénale et relatif au nombre des jurés de cour d'assises figurant sur la liste annuelle ou sur la liste de suppléants ;

VU l'arrêté n° 2025-012 du 18 février 2025, portant répartition des jurés
au cours de l'année 2026 à la cour d'assises du Val-d'Oise ;

Envoyé en préfecture le 01/04/2025

Reçu en préfecture le 01/04/2025

Publié le 01/04/2025

ID : 095-219506128-20250324-DEL17032025-DE

VU les chiffres de populations légales en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2025 pour le département
du Val d'Oise (recensement INSEE de la population) ;

CONSIDERANT que le Conseil Municipal de Le Thillay doit tirer au sort, à partir des listes électorales,
un nombre de noms triple de celui fixé par l'arrêté de répartition de Monsieur le Préfet du Val d'Oise,
soit 12 personnes ;

CONSIDERANT que les personnes ont été tirées au sort par système informatique, en séance publique
le 27 février 2025 à 14 heures dans la salle du Conseil Municipal ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

⇒ **PREND ACTE** de la nouvelle liste préparatoire des jurés d'assises appelés à siéger à la cour
d'assises de Pontoise pour 2026 :

- Aurore Katrina Valérie AMBEZA
- Rita Anna TORTORICI épouse BALDUZZI
- Angélique Monique Madeleine BAUDOUIN
- Julien Laurent DAVOISNE
- Serge DE LORENZO
- Serge DOS RAMOS
- Linda JOSEPH épouse EXANTUS
- Sylvie TEIXEIRA-TAVARES épouse FOYART
- Nathalie Michèle Stéphanie MARSIGLIO épouse GRAVELINES
- Rudy Sylvere MISCHER
- Stéphane Robert PREIRA
- Elsa Maria SOUSA épouse SANTA JORGE

*Le Maire certifie que cette délibération a été transmise
à la Sous-Préfecture le 30 mars 2025*



Le Maire

Patrice GEBAUER

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise,
dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*